

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Le Puy-en-Velay), session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

18-DEC4-07147

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET n°1 :

Vous traiterez les questions suivantes :

- Qu'appelle-t-on « picot » ?
- Donner les caractéristiques de la dentelle « Rosaline ».
- Qu'appelle-t-on dentelle de « Grammont » ?
- Donner les caractéristiques techniques de la dentelle « application de Bruxelles, dite d'Angleterre ».

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Le Puy-en-Velay), session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

18-DEC4-07147

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET n°2 :

Vous traiterez les questions suivantes :

- Qu'appelle-t-on une « engrêlure » ?
- Donner les caractéristiques de la dentelle « Duchesse de Bruges ».
- Qu'appelle-t-on « dentelle d'application » ?
- Donner les caractéristiques techniques de la dentelle à « fils coupés ».

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Le Puy-en-Velay), session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

18-DEC4-07147

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET n°3 :

Vous traiterez les questions suivantes :

- Qu'appelle-t-on une « incrustation » ?
- Donner les caractéristiques de la dentelle « Lille ».
- Qu'appelle-t-on dentelle de « Honiton » ?
- Donner les caractéristiques du fond de la dentelle de Malines et celle du fond Drochel.

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle » (Le Puy-en-Velay), session 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

18-DEC4-07147

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art**, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;

- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET n°4 :

Vous traiterez les questions suivantes :

- Qu'appelle-t-on une « application » ?
- Donner les caractéristiques de la dentelle « Chantilly ».
- Qu'appelle-t-on « dentelle au lacet » ?
- Donner différentes techniques de fabrication de dentelle à la main, les expliquer et donner des exemples de ces dentelles.